

Fin des inscriptions : fin avril

Plus qu'un petit mois pour inscrire votre enfant : <https://www.cgcv.org/>
Pour connaître les séjours dans lesquels il reste des places, veuillez contacter les gestionnaires aux inscriptions :
5-10 ans : cecile.guillot@i-carre.net
11-14 ans : clementine.quedoc@i-carre.net
15-17 ans : nadege.connan@i-carre.net

Pour l'été 2021, le CGCV y croit fermement et vous apporte quelques bonnes nouvelles ! Suite à des questions bien légitimes de certaines familles, nous revenons vers vous avec de nouveaux éléments relatifs à l'organisation des colos d'Été du CGCV au travers d'une FAQ



FAQ été 2021

Conditions sanitaires

Il y aura bien entendu un **protocole sanitaire applicable aux colos**, régulièrement actualisé et que le CGCV renforcera (nettoyage et aération des locaux). Tout comme l'été dernier, un **référent Covid** sera désigné parmi l'équipe de direction. Celui-ci veillera à ce que le groupe respecte les préconisations du dernier protocole en vigueur, tout en s'assurant que chaque enfant/jeune profite de son séjour et de ses vacances.

Pour l'instant, le port du masque est obligatoire pour tous les mineurs âgés de +6 ans, ainsi que pour l'ensemble des encadrants. Ce sont aux familles de fournir les masques et à l'employeur CGCV de munir ses personnels de ces équipements. **Le port du masque n'est pas obligatoire pour ces deux populations aux moments où il devient incompatible avec l'activité menée** (repas, pratiques sportives, jeux de plein air, etc...). Il conviendra alors de veiller au respect des règles de distanciation physique.

Nous privilégierons des **repas en extérieur, servis à table et avec un aménagement des tables**. Il s'agira alors, de respecter les gestes barrières «3 M» (port du Masque, lavage régulier des Mains, distanciation de deux Mètres).

Le CGCV devra respecter les règles de contact-tracing. Nous ignorons à ce jour si des tests PCR seront obligatoires pour l'accès à certaines destinations (DOM - Corse).

Dispositif propre au CGCV et intitulé «**Eco-pack et Corona'Secur**» : les enfants seront munis d'une serviette de table en tissu, d'une gourde, d'un gobelet éco-cup, de masques et de gel hydroalcoolique.

Le CGCV vient d'établir une attestation à l'intention de ses personnels d'encadrement afin d'appuyer leur démarche d'accès plus rapide à la vaccination (à l'instar de ce qui va être initié pour la communauté enseignante ou non enseignante). **Le CGCV recommande à ses personnels de se faire vacciner avant l'été.**

Depuis le début des inscriptions en janvier, le CGCV a effectué **différents aménagements grâce au professionnalisme de ses personnels, à sa reconnaissance au sein du milieu de l'éducation populaire et à son appartenance à l'économie sociale et solidaire** : création d'un nouveau séjour en Corse, en Guadeloupe et à la Réunion compte-tenu du très très grand nombre de réservations, renforcement du nombre de places dans certaines structures, etc...

Le CGCV enregistre à ce jour **2 350 inscriptions** à ses séjours.

Pour l'encadrement de ses séjours et au titre de la solidarité, le CGCV a décidé de privilégier le **recrutement d'étudiants et de professionnels à statut précaire** (assistants d'éducation, demandeurs d'emploi du secteur de l'animation, etc...) et de **renforcer ses équipes pour l'accueil des 5/10 ans (+ 1 animateur stagiaire au statut étudiant)**.



Plan de transports

En été 2021, le CGCV va expérimenter un **nouveau schéma des transports rayonnant autour de deux plateformes de rassemblement : Montpellier** (séjours situés au sud) et **Paris - stade Charléty** - encore sous réserve (séjours situés au nord et dans les DOM).

Ce plan garantit mieux le respect du rythme de chaque enfant et permet de limiter le nombre de personnes sur un site (moins de brassage de populations). Ainsi, il y aura deux TGV/Trains au départ des capitales régionales afin de rejoindre distinctement Montpellier et Paris (nos demandes de réservations sont actuellement gérées par la SNCF. Nous espérons ne pas subir de restrictions de trains.

Des **autocars grands tourisme seront affrétés pour les transferts suivants : Chambéry/Lyon - Clermont - Ferrand/Lyon - Quimper/Vannes/Rennes.**



Activités

Il n'y a **aucune raison de craindre la suppression de certaines activités de plein air, bien au contraire puisque leur pratique est encouragée par les autorités de tutelle.**

S'agissant des activités nautiques, votre enfant doit-être muni d'une attestation d'aisance aquatique délivrée par les autorités de l'Education nationale dans le cadre scolaire (attestation «savoir-nager») ou par un maître-nageur sauveteur d'une piscine. Ce document, dont la validité n'est pas limitée dans le temps, attestera de l'aptitude du pratiquant à effectuer un saut dans l'eau, réaliser une flottaison sur le dos pendant 5 secondes, réaliser une sustentation verticale pendant 5 secondes, nager sur le ventre pendant 20 mètres et franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant. **Ce test peut être réalisé avec une brassière de sécurité** (il n'y a donc pas d'obligation de savoir nager - lors des activités nautiques, les mineurs sont munis de gilets).

Compte-tenu de la fermeture actuelle des piscines, ce document peut-être produit plus tard (juin).



Prenez soin de vous !

Toute l'équipe du CGCV vous souhaite un excellent week-end de Pâques et d'agréables vacances de printemps.